PLUi-H : CONSTRUIRE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

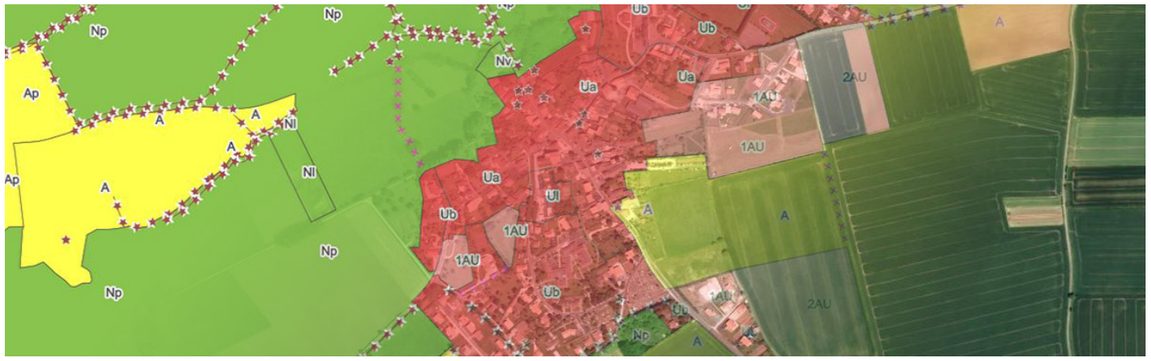

LA VOLONTÉ D'AGIR POUR L'URBANISME, L'ENVIRONNEMENT ET L'HABITAT

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document qui contient les règles d'urbanisme s'appliquant à l'échelle d'une intercommunalité. Le PLUi est un document stratégique qui comprend un projet global d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 années à venir. **Ce projet d'aménagement est traduit en règles d'urbanisme** sur lesquelles reposent les autorisations d'urbanisme telles que les permis de construire et les autorisations de travaux.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de son côté est un document qui définit la politique locale de l'habitat dont le principe est de **répondre aux besoins des habitants en logements.** Le PLH comprend un volet stratégique qui s'applique pour une durée de 6 ans. Ce volet stratégique est décliné en un programme d'actions.

Le PLUi tenant lieu de PLH, ou PLUi-H, est une combinaison de ces deux documents.

Les études du PLUi-H dureront environ 3 à 4 ans. Son entrée en vigueur est prévue pour la fin d'année 2025.

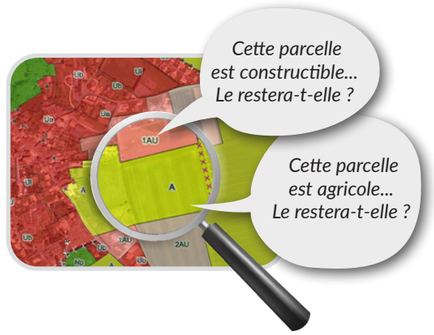

Les différents documents du PLUi-H sont :

Le diagnostic

« Où en est le territoire aujourd'hui ? »

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

« Quelle vision du territoire dans 10 ans ? »

Le programme d'orientations et d'actions pour l'habitat (POA)

« Quelle politique de l'habitat pour demain ? »

Le règlement et le zonage

« Où et comment construire ? »

DES AMBITIONS POUR UN TERRITOIRE AGRÉABLE À VIVRE

Un cadre de vie rural accueillant et attractif

En tant qu'outil fédérateur, un des objectifs du PLUi-H sera de garantir un accueil de qualité de toutes les populations sur le territoire de Mellois en Poitou. Les conditions de cet accueil seront notamment définies par les règles d'urbanisme.

Un territoire multipolaire et durable

Le PLUi-H sera garant d'un aménagement du territoire équilibré entre les bourgs, les villages et les hameaux. L'aménagement se fera au service de l'attractivité économique et d'une offre diversifiée en habitat.

Un paysage rural et environnemental résilient et à valoriser

Le PLUi-H s'inscrira dans une démarche de sobriété foncière. Son objectif sera de valoriser les richesses naturelles, les continuités écologiques et la qualité paysagère du territoire.

UNE CONCERTATION AU PLUS PROCHE DE LA POPULATION

La communauté de communes souhaite déployer une ***concertation de proximité*** en ancrant les ***temps de rencontre*** dans les événements locaux du territoire tels que les marchés, festivals, forums ou fêtes locales. Mais pas seulement ! La communauté de communes organisera des ***micros-trottoirs***, des ***ateliers*** pour les scolaires, une ***conférence*** avec des professionnels du terrain ou encore des ***ciné-débats***.

Si vous souhaitez participer aux travaux d'élaboration, ***nous vous invitons à rester attentifs à l'actualité du PLUi-H à travers le site internet et Facebook Mellois en Poitou***, nous vous donnons rendez-vous au démarrage des études.
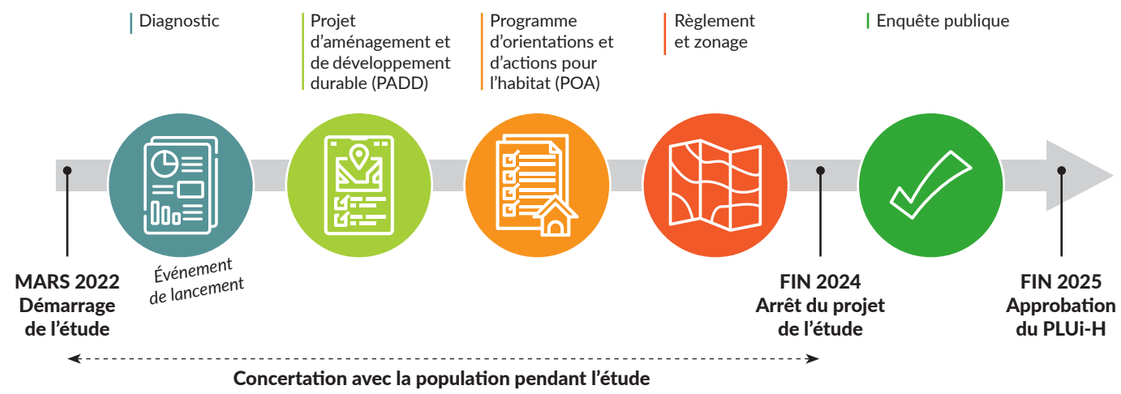
LE CALENDRIER DES GRANDES ÉTAPES